



Procès Verbal du 3ème Conseil d'école

Jeudi 28 juin 2018

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

1, rue des écoles – 31410 CAPENS

Les présents :

Les représentants de parents titulaires :

M. JEUCH  
M. PIASER  
M. REGIMBEAU  
Mme HASAND

L'équipe enseignante :

Mme GALISSIER – enseignante et directrice  
Mme HEPP – enseignante  
Mme KAJIURA – enseignante  
Mme OHAYON – enseignante  
Mme GRAGLIA – enseignante  
Mme MASSET – future enseignante de l'école

Les représentants suppléants :

M. LUCAS

La municipalité :

M. DANES - Maire  
Mme BEZIAUD – adjointe chargée de l'école  
Mme LECUSSAN- conseillère municipale

ALAE :

Mme BARENNES

Les absents excusés : Monsieur l'Inspecteur, Mme ROMERO, Mme NEGRIER et Mmes BODIER-GARCIA et IMBERT

Ordre du jour :

1- ALAE / Cantine

2- La Mairie

2.1 Questionnement sur le devenir des deux atsems sachant que dans la composition des classes avec la fermeture, nous sommes contraintes de faire une classe de GS/CP.

2.2 Positionnement concernant les demandes faites au précédent conseil (Intervenant et réseau internet dans les classes -dons d'ordinateurs par des parents-...)

2.3 Paiement de l'intervenante bien en amont et pour l'année entière pour éviter les oublis et les problèmes.

3- Organisation de la rentrée 2018/2019

4- Effectifs, répartition, l'équipe

5- Bilan des budgets : OCCB / Mairie

6- Bilan des activités et projets pédagogiques

7- Bilan sécurité

8- CAPASSO

9- Composition du bureau des électeurs

10- Les questions et remarques diverses

## 1. ALAE / Cantine

Mme Barennes prend la parole : elle souligne la qualité de la communication cette année entre son équipe et l'équipe enseignante. Son équipe sera stable l'année prochaine. Il est envisagé de recruter Elsa pendant le congé maternité d'Isabelle.

Les clés de la réussite et les liens du comportement : bilan positif car les enfants se sentent accompagnés par tous les acteurs.

A la cantine, il y a parfois trop de bruit lié au fait qu'ils soient tous regroupés dans la même salle mais c'est aussi « leur » moment. Un micro est parfois utilisé.  
Retours positifs des élèves quant aux nouveaux locaux.

## 2. La Mairie

2.1 Questionnement sur le devenir des deux atsems sachant que dans la composition des classes avec la fermeture, nous sommes contraintes de faire une classe de GS/CP.  
A l'unanimité, le Conseil municipal s'est prononcé pour le maintien des deux ATSEMS sur l'école sur 2018-19. Le temps de travail sera aménagé sur du temps scolaire. Il s'agit d'un gros effort fait par la municipalité et l'équipe enseignante en a totalement conscience.

2.2 Positionnement concernant les demandes faites au précédent conseil (Intervenant et réseau internet dans les classes -dons d'ordinateurs par des parents-...)  
L'intervenante en musique sera reconduite sur le temps scolaire l'année prochaine à hauteur de 3h par semaine. La mairie est ravie de la qualité du travail fourni.

Ouverture jusqu'en 2020 sur l'éventualité d'un projet de voyage qui concernerait TOUTE l'école, en lieu et place du budget réservé à l'intervenante musique sur une année scolaire.

2.3 Paiement de l'intervenante bien en amont et pour l'année entière pour éviter les oublis et les problèmes.

La Mairie va essayer de faire en sorte que les salaires soient versés à temps, au moins par semestre (budget voté par année civile)

**REMERCIEMENTS** de l'équipe enseignante pour l'implication, la communication et les efforts faits par l'équipe municipale...

## 3. Organisation de la rentrée 2018/2019

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre 2018 avec un petit déjeuner offert par l'école comme l'année précédente. Ce sera encore une rentrée en musique. Un mot sera distribué dans les cahiers de liaison et l'information sera diffusée sur le site de la mairie.

La pré-rentrée des enseignantes aura lieu le vendredi 31 août. Un stage de remise à niveau est prévu dans les locaux du 27 au 30 août les matins. Quand aura lieu le grand ménage ? A définir

## 4. Effectifs, répartition, l'équipe.

### Rectificatif du 7 juillet 2018

Nombre d'élèves par âge : PS : 8 / MS : 13 / GS : 17 / CP : 14 / CE1 : 19 / CE2 : 11 / CM1 : 13 / CM2 : 11  
106 élèves répartis de la manière suivante :

PS/MS/GS : 8 / 13 / 7 = 28

GS / CP : 10 / 14 = 24

CE1 / CE2 / CM1 : 9 / 5 / 13 = 27

CE1 / CE2 / CM2 : 10 / 6 / 11 = 27

Cette configuration tient compte du blocage maintenu lors du CDEN du 4 juin.

M. Jeuch demande à ce qu'une classe de cycle 1 incluant tous les GS soit annoncée à 38. La directrice tient sa position de présenter une répartition plus équitable malgré le mélange de deux cycles différents.

Un comptage aura lieu le jour de la rentrée. Il faut absolument que les familles prennent conscience de la nécessité de la scolarisation de leur(s) enfant(s) dès ce premier jour sinon le comptage ne sera pas bon.

Les familles qui ne pourraient pas être là le 3 septembre doivent absolument rédiger un courrier sur l'honneur attestant du retour de leur(s) enfant(s) à l'école de Capens à une date donnée.

A la suite de ce comptage, les Inspecteurs rencontreront la DASEN afin d'exposer chaque situation et une instance aura lieu en suivant pour prendre les dernières décisions.

La mairie insiste pour qu'un mot passe dans les cahiers pour expliquer aux familles l'importance de scolariser leurs enfants le premier jour.

Au cas où le blocage serait levé, la configuration de l'école a déjà été étudiée par le conseil des maîtres.

PS MS 8/13 = 21

GS = 17

CP/CE1 14/8 = 22

CE1/CE2 11/11 = 22

CM1/CM2 13/11 = 24

Nous expliquerons aux élèves que la configuration des classes de la rentrée risque d'être modifiée dans les premiers jours

Les élèves recevront donc avant la sortie une liste de fournitures par niveau de classe et non par classe.

L'équipe change : Mme HEPP ET Mme GRAGLIA partent.

Mme MASSET rejoint notre équipe.

Mme KAJIURA sera à 80%. Le poste comprenant son complément ainsi que la décharge de direction est pourvu mais nous n'avons pas de nouvelles à ce jour.

Avec 4 classes, le positionnement des enseignantes sera le suivant :

Mme OHAYON PS/MS/GS

Mme MASSET GS/CP

Mme KAJIURA CE1 CE2 CM1

Mme GALISSIER CE1 CE2 CM2

## 5. Bilans des budgets OCCE et mairie

Le solde coopératif est réparti de la manière suivante en cette fin d'année :

Classe 1 : 232.73 €

Classe 2 : 109.26 €

Classe 3 : 322.12 €

Classe 4 : 109.63 €

Classe 5 : 0 €

La mairie a effectué un virement de 2 334 € qui aurait dû couvrir le paiement de Mme MAGNIN ainsi que le cinéma de Noël (total 2 491.20€). Il manque donc 157.20€.

Dois-je les prendre sur la coopérative ?

Le budget bus 2018 a été utilisé par Mmes HEPP, GALISSIER

Les parents d'élèves demandent à ce qu'un budget soit débloqué pour les dépenses liées aux actions menées.  
Ce sera fait à partir du budget de la coopérative scolaire.  
Budget rentrée : 40 € / élève + 500 € pour le bureau.

## 6. Bilan des activités et des projets pédagogiques.

Cycle 1 : sortie au Zoo de Plaisance du Touch le jeudi 21 juin  
Un petit article concernant la sortie pourrait être apprécié par la mairie.

Cycle 2 : Classe 3 : Halle aux grains le 22 mars maintenu ainsi que la visite du Quai des Savoirs.  
Le projet escalade les 12 et 13 avril avec les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Nelson Mandela  
Équitation classe 4 qui s'est terminée le 27 juin  
Les classes ayant participé au projet sont invitées à écrire des articles sur le bulletin municipal de janvier 2019, rappelle Mme Béziaud.

Cycle 3 : pas de suite concernant le concours de géométrie ainsi que la séance de SVT au collège.  
Le voyage du 28 au 31 mai à Saint-Lary s'est très bien passé.  
L'immersion des CM2 en 6<sup>ème</sup> aura lieu mercredi 4 juillet. A ce jour, 13 élèves prendront le bus et mangeront au self, 3 s'y rendront par leur propre moyen.  
Le SRAN (stage de remise à niveau) aura lieu cette année du lundi 27 au jeudi 30 août inclus à raison de 3h45 par jour : 8h30- 12h15 avec une pause

Le spectacle a eu lieu le vendredi 22 juin 2018. L'équipe ainsi que les familles, d'après leur retour, l'ont trouvé d'une grande qualité. Nous remercions donc Mme Magnin pour son travail et son investissement auprès de nos élèves.  
Merci également à la mairie pour la salle.  
Un grand merci aux parents qui ont pris en charge les stands de la kermesse et qui ont installé et rangé avec nous.

## 7. Bilan sécurité

L'exercice incendie le mercredi 20 juin à 10h27. Durée 3 min 28. Personne n'avait été averti.

## 8. CAPASSO

Don de 1 000 € pour l'équitation ainsi que le voyage.  
L'association a également financé les boissons lors des concerts.  
Les membres du bureau ainsi que les fidèles ont organisé diverses manifestations mais au vu du peu d'investissement de la majorité des parents, ils s'essouffent. La majorité des parents investis ont leurs enfants qui partent au collège l'année prochaine.

## 9. Composition du bureau des électeurs

Le jour n'est pas connu ; ce sera courant octobre.  
M. Regimbeau se propose ainsi que Mme Hasand selon les disponibilités.

## 10. Les questions

### 10.1 École :

- Le mot d'information des réunions est donné tardivement dans le cahier. L'équipe enseignante le reconnaît, il y a eu un souci de communication entre classes.

- Des toilettes ont été ou sont fermées. Des enfants ont-ils eu des actes de dégradation dans les toilettes ? (Excrément sur les murs, canalisations bouchées.) Quelles actions ont été menées ? Oui, des dégradations ont eu lieu. Une organisation est envisagée pour la rentrée : demande à l'adulte ? nombres de place limitées, panneaux réalisés dans les classes...

- Clé de la réussite : retour sur la mise en place par quinzaine positif car nombre de croix plus révélateur. On le reconduit l'année prochaine.

- Très bon retour sur l'activité Équitation : un projet très osé mais qui fut une vraie réussite.

#### 10.2 ALAE :

- Avec le passage à la semaine de 4 jours sur la commune et, selon le maintien au rythme actuel ou le changement des autres communes avoisinantes (Noé, Longages, ...), le personnel scolarisant est-il suffisant pour l'accueil des enfants ?

L'ALAE pourra prétendre au même taux d'encadrement l'année prochaine. Le mercredi matin, les enfants de Capens seront accueillis à Noé.

Pas de nouvelles quant aux contrats aidés.

#### 10.3 Mairie :

- Les locaux du nouvel ALAE sont très appréciés par les enfants et également par les parents qui retrouvent des enfants moins énervés le soir.

- La cour et le chemin d'accès à l'école sont très sombres lorsque la nuit tombe de bonne heure. Serait-il possible d'améliorer l'éclairage pour la sécurité des parents ? La mairie pensait que les détecteurs suffisaient, elle vérifiera leur bon fonctionnement et le champ couvert.

Fin de séance : 19h32

La directrice  
Mme Galissier

Les représentants de parents

La secrétaire de séance  
Mme Kujiura

